

Protocole sanitaire à l'attention des parents d'élèves

Parce que la lutte contre la propagation du virus est l'affaire de tous
Familles votre rôle est essentiel

VOYANT VERT ● SI :

- Votre enfant ne présente pas de fièvre (température inférieure à 38° C)
- Aucun autre signe évoquant la COVID-19.
- Son état de santé est inchangé.

Le voyant est donc **VERT ●** cela veut dire que :

Mon enfant peut aller au collège.



Je veille à lui fournir 2 masques pour la journée, des mouchoirs en papier si besoin, du gel hydroalcoolique si je veux.

Si votre enfant reste à la maison, vous devez prendre vos dispositions :

- En téléphonant au numéro vert 05 02 02 si vous voulez des renseignements,
- Vous devez consulter un médecin,
- Vous devez informer l'établissement en appelant :
 - La CPE au : 42 64 16
 - Le secrétariat au : 42 72 76
 - Adjoints d'éducation au : 42 64 18
 - L'infirmière au : 42 64 25

VOYANT ROUGE ● SI :

- Il y a apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève.
- En cas de symptôme (toux, perte du goût et de l'odorat, douleurs musculaires, grosse fatigue, gêne respiratoire...)
- De la fièvre (température supérieure ou égale à 38° C)
- Un ou plusieurs membres de la famille ont été testé positif au COVID-19

Le voyant est donc **ROUGE ●** et cela veut dire que :

Mon enfant ne peut pas aller à l'école



Familles restez joignables. Au moindre symptôme l'élève sera isolé et devra rentrer au domicile.